



## LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE CHEVAL EN FRANCE

### INTRODUCTION



Ingénieure  
d'études

IFCE  
CLAIRE OLIVIER

En 2018, les observatoires de l'IFCE ont estimé les emplois liés au cheval en France. Parmi les 66 000 personnes en activité principale générée par le cheval, 7 sur 10 sont en lien direct avec la production et l'utilisation du cheval (établissements équestres, élevages et écuries d'entraînement de chevaux de courses).

En octobre 2022, le conseil de l'emploi et de la formation de la filière équine confirme le besoin d'actualiser le décompte des emplois.

Ce projet partagé entre l'Observatoire Economique et Social du Cheval (OESC) et l'Observatoire des Métiers, de l'Emploi et des Formations Filière Équine (OMEFFE) a démarré en avril 2023. La mise à jour de ces chiffres va bénéficier d'une méthodologie réactualisée pour cette édition, compte tenu de l'accès à de nouvelles données obtenu par l'IFCE suite à son habilitation par le Comité du secret statistique en 2021. Aussi, l'IFCE met en place un comité de pilotage pour organiser la collaboration avec les partenaires de la filière équine et partager les résultats de ces travaux.

En parallèle, l'Etablissement public FranceAgriMer et le Réseau Mixte Technologique agréé par le Ministère de l'Agriculture (RMT Filarmoni) engagent également la réalisation d'un travail sur la quantification des emplois directs et indirects liés à l'agriculture en France. En terme de méthodologie et de partage de connaissances, l'IFCE s'associe à ce travail pour présenter la filière équine dans ce décompte plus large sur les filières agricoles.

### CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ ET CE QU'IL RESTE À FAIRE

#### COMITÉ DE PILOTAGE



En 2018, le décompte des emplois avait fait l'objet d'une synthèse portant sur l'ensemble des familles de professionnels et répartis selon 5 catégories d'activité :

- Producteurs et utilisateurs du cheval
- Prestataires autour du cheval
- Vendeurs de produits équins
- Fournisseurs et prestataires d'entreprises
- Organisation et développement

Diverses sources de données statistiques ainsi que des enquêtes thématiques professionnelles, des enquêtes régionales (observatoires économiques régionaux) et des enquêtes directes avaient été valorisées par l'IFCE.

En 2023, la quantification des emplois valorisera essentiellement des fichiers administratifs disponibles depuis le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Les fichiers mobilisés sont issus des différentes procédures déclaratives des entreprises auprès de l'administration (déclarations sociales des salariés mais aussi des non-salariés pour le régime agricole ou général, les enquêtes du recensement agricole 2020...). Des listes d'acteurs préalablement sirétisés seront importées sur le CASD, puis appariées avec les sources administratives. Une analyse du degré de spécialisation équine pour chaque entreprise retenue sera ensuite menée. Pour les acteurs non spécialisés cheval, des enquêtes complémentaires seront conduites. Des indicateurs tels que le nombre d'emploi par famille professionnelle, le nombre d'équivalent temps plein, le nombre non-salariés déclinés selon les régions ou leurs profils (âge, genre...) pourront être produits.

#### FINANCEUR



### PERSPECTIVES

Ce décompte éprouve une nouvelle méthodologie et permet un état des lieux sur l'emploi dans la filière équine. L'objectif à terme est d'actualiser ce décompte plus régulièrement, idéalement tous les ans, au moins pour les structures spécialisées équines.